

EDITORIAL

SOMMAIRE :

- Editorial
- Les projets du CEMA (2)
- Compte rendu de la journée PAC du 27/01/05
- Dossier : Les bioénergies et l'agriculture
- Revue de presse : pour en savoir plus
- L'actualité du CEMA

Depuis ces derniers mois, le CEMA prend corps. La journée sur la PAC sur le site de l'école a été un succès. Ceci nous encourage à renouveler ce type de manifestation qui permet non seulement d'approfondir un point d'actualité, mais aussi de faire rencontrer des agriculteurs, des experts et les élèves de l'école, chacun apportant sa pierre à l'édifice de la discussion. C'est dans cet esprit de confrontation d'idées et de réflexion sur l'avenir que doit être le CEMA, pour que nous, professionnels ou futurs professionnels du monde agricole, ayons les cartes en mains afin d'être de véritables moteurs dans nos domaines d'activités. C'est pourquoi, en parallèle, des journées thématiques vont se mettre en place. La première le sera sur le thème des bioénergies. Dans quelle mesure aurons-nous un rôle à jouer ? Quelles seront les opportunités à saisir et comment ? Nous chercherons des réponses concrètes afin de se tenir prêts éventuellement à mettre en place des solutions pratiques. C'est pourquoi, il sera sans doute nécessaire d'étudier ce sujet tout au long de l'année.

Le CEMA est là aussi pour que ses membres puissent s'enrichir mutuellement de leurs diverses expériences. En Mars dernier, nous avons mis en place le premier débat/casse-croûte, organisé par Hélène Depierre. Dans une ambiance conviviale et détendue, nous avons abordé le thème de « l'agriculture et la société ». Des témoignages forts et déroutants ont conduit à une première réflexion chamboulant les idées reçues. Je vous invite à participer aux prochains débats/casse-croûte du CEMA, ou à prendre l'initiative d'en organiser un chez vous ou à Toulouse avec l'aide de notre animatrice.

Alors voilà, le CEMA est de retour, et nous comptons sur chacun pour qu'il redevienne un élément incontournable dans la préparation de notre futur. L'avenir nous appartient, ... si NOUS le voulons bien.

Aurélie PASCAL, Vice-présidente du CEMA

NOS PROJETS (DEUXIEME PARTIE)

La première étape des activités du CEMA, détaillée dans la Lettre n°1, et engagée en janvier au travers de la journée de réflexion sur la réforme de la PAC, a été une réussite. La deuxième étape, qui consistait en la création de groupes de réflexion, est maintenant bien entamée. Le premier s'est réuni à Montauban, le 8 mars dernier, autour du thème « agriculture et société ». Les échanges ont été riches, comme vous pourrez le lire dans le compte rendu ci-dessous.

La première dimension abordée lors de cette soirée a été celle des enjeux et des opportunités dans le cadre de l'agriculture en zones périurbaines et touristiques. Les exploitations des personnes réunies autour de la table étaient majoritairement en zones périurbaines, ce qui explique en partie leur sensibilisation à cette thématique, aussi bien pour des raisons de difficultés liées au foncier ou à la gestion de l'eau que pour des avantages de proximité avec les urbains (vente directe notamment). Dans ces zones, on constate souvent l'opposition entre une volonté de préserver les espaces agricoles, et la pression du développement des industries et de l'habitat. Cette opposition pose de nombreux problèmes : une difficulté grandissante pour l'achat de foncier, qui se fait de plus en plus rare dans ces zones ; une difficulté de transmission de ce foncier, dont la valeur augmente sans commune mesure ; pour les zones à la fois périurbaines et touristiques, une quasi impossibilité de construction de bâtiments, à la fois d'exploitation et d'habitation, ce qui conduit à une grande difficulté de logement pour les agriculteurs.

La gestion de l'eau pose également de nombreux problèmes, l'ensemble des usagers étant persuadé de la priorité de son usage par rapport à celui des autres ! Quelle légitimité de chacune de ces revendications par rapport à l'utilisation de l'eau ?

La deuxième question à être soulevée a été la suivante : comment garder la confiance des consommateurs ? Le cas des crises sanitaires a bien sûr été pris comme exemple principal. Comme cela a été expérimenté par certains des participants, la gestion des crises est possible dans le cadre d'un climat de confiance avec les consommateurs. Cette confiance semble être le seul moyen d'avoir un poids par rapport à la communication faite par les médias. Cette relation avec les consommateurs est plus difficile à instaurer dans le cadre de productions qui ne font pas l'objet de vente directe. Malgré tout, au travers de la mise en place de chartes de qualité, d'opération « fermes ouvertes », il est possible d'établir un lien avec les consommateurs. On pourrait penser que c'est à ce moment-là qu'entrent en jeu les autres fonctions de l'agriculture : aménagement du territoire, entretien du paysage, de la diversité, préservation de l'environnement, qui sont également des demandes très fortes de notre société. Dans tous les cas, ces démarches ne peuvent se faire qu'au niveau local, par des initiatives individuelles et collectives. Si au premier abord ce travail de communication ne semble pas correspondre au métier d'agriculteur, il en est finalement une composante importante, qui va au-delà de la production. C'est donc également une activité à prendre en compte dans l'organisation et la gestion du temps de travail. Malgré tout, cette activité est réellement un atout économique car elle peut être considérée comme un investissement à long terme. Le lien au consommateur peut par exemple sauver une exploitation lors d'une crise sanitaire. Cette question de la confiance à établir avec les consommateurs a conduit la réflexion autour d'une problématique plus générale : comment expliquer l'agriculture à nos concitoyens ? Les premières questions posées par les citoyens qui viennent sur les exploitations tournent souvent autour de la crise de la vache folle, des OGM, soit de tous les conflits dont font échos les médias. Il faut donc la plupart du temps commencer par s'expliquer sur ces sujets, avant de pouvoir communiquer sur l'essentiel. C'est à la fois un rôle social et pédagogique. Malgré tout des précautions sont à prendre : comment aborder l'utilisation des produits phytosanitaires ? Comment dépasser les images traditionnelles de l'agriculture sans pour autant effrayer les consommateurs ? Comment expliquer la nécessité de l'irrigation ?

En terme de communication, les grandes surfaces et les industriels sont plus « armés », mais véhiculent souvent ces images traditionnelles de l'agriculture. Parallèlement, ils n'ont pas à justifier ou expliquer leurs modes de production des produits alimentaires transformés, qui lorsqu'ils sont mis à jour, peuvent détruire l'image que les consommateurs ont de ces produits. Mais les conséquences sont alors aussi néfastes pour les producteurs de matières premières que pour les transformateurs.

Une question de fond a finalement regroupé l'ensemble de ces préoccupations : à qui appartient l'agriculture ? L'agriculture n'est-elle pas que le premier maillon de la chaîne alimentaire ? Les citoyens sont des utilisateurs de l'espace rural, et cette utilisation tend à augmenter. Le climat de confiance qui peut être instauré semble être lié, en quelques sortes, à un partage de « l'appropriation » de l'outil de production (« les vaches ne sont pas qu'à la ferme, mais sont aussi consommateurs »).

L'ensemble des discussions, qui ne sont que résumées ici, a amené aux conclusions suivantes :

- Il est important que les agriculteurs soient présents au niveau local, au sein des collectivités, d'autant plus que ce sont eux qui ont la connaissance du territoire (par exemple dans le cadre de l'utilisation des canaux dans la campagne autour de Perpignan) ;
- La campagne n'appartient pas à l'agriculture : celle-ci, par son activité de production, la gère mais doit rendre des comptes, s'adapter aux besoins de l'ensemble de la société ;
- Il faut être conscient du fait que l'agriculture a autant besoin de la société et de nos concitoyens qu'ils ont besoin d'elle.

Nous ne pouvons malheureusement pas retranscrire dans ce compte-rendu l'ambiance sympathique de la rencontre favorisée par un casse-croûte régional accompagné de quelques bon vins ! Nous avons par contre confirmé l'utilisation de ces rencontres comme base à l'organisation de journées ou de 1/2 journées de visites et de débats sur des thèmes plus particuliers. La prochaine rencontre aura donc lieu autour de la problématique des bioénergies et des perspectives que ces filières offrent à l'agriculture. Vous trouverez une courte présentation de cette problématique à la fin de cette lettre.

COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE DU 27/01/05 SUR LA REFORME DE LA PAC

La journée organisée par le CEMA le 27 janvier dernier, sur la réforme de la PAC, à laquelle vous avez été nombreux à assister, a été un succès, d'après les retours positifs aussi bien des intervenants que des participants. Les intervenants ont d'ailleurs largement répondu à nos attentes.

Patrice Auguste (AGPB), après un rapide tour d'horizon des mécanismes principaux de la réforme, en général comme pour le cas particulier des grandes cultures, a abordé les différentes conséquences envisageables du découplage sur les structures d'exploitations céréalières. Il a mis l'accent sur les différentes stratégies des producteurs. Pour certains, le choix sera de « lever le pied » (gestion douce de fin de carrière ou pluriactivité). Pour ceux qui « iront de l'avant », la stratégie principale sera la recherche d'une compétitivité encore plus forte (élimination des productions les moins rentables, partage des risques grâce à la diversification, valorisation des produits). Ainsi le dossier prioritaire pour les mois à venir est celui de la maîtrise des charges. Parallèlement, le marché devient un élément de plus en plus primordial pour la recette du producteur et son chiffre d'affaire. A la fin de son intervention, Joël Cassagne (Chambre d'Agriculture 31) et Christophe Bonnemort (Chambre d'Agriculture 11) ont présenté plus particulièrement les conséquences de la réforme de la PAC en Lauragais, notamment au travers d'un calcul des marges brutes.

La deuxième partie de la matinée a été consacrée à la filière lait. Hervé Guyomard (INRA Rennes), nous a renseigné sur l'avenir des exploitations françaises en bovins lait. Il préconise avant tout de se placer dans un horizon où les aides ne compenseront que la moitié de la baisse des prix. La stratégie principale d'adaptation est l'augmentation de la taille et la spécialisation, tout en diversifiant les marchés. La pluriactivité semble, là aussi, être une solution à envisager. Jean-Christophe Moreau (Institut de l'Élevage, 31), a rebondi sur cette intervention pour présenter les conséquences de la réforme de la PAC sur les exploitations laitières du Sud-Ouest.

L'après midi s'est articulée autour d'une intervention de Myriam Cormary sur la filière Fruits et Légumes, et deux animateurs du réseau de références ovins viande de Midi-Pyrénées (Anne-Julie Métivier et Dominique Delmas) sur l'avenir de cette filière. Cette riche journée s'est terminée par une table ronde animée autour de Bernard Cazals (UNICOR), Régis Serres (AudeCoop), Jean-Claude Cavaignac (producteur laitier en reconversion ovins viande, et producteur de safran), Jacques Balssa (BGSO) et Hugues Samain (grandes cultures et producteur de gazon). Ne pouvant pas détailler leurs interventions dans cette lettre, nous invitons les personnes intéressées par l'ensemble des échanges de la journée à **nous contacter pour recevoir le document complet de 60 pages édité par le CEMA.**

L'OPPORTUNITÉ DES ENERGIES RENOUVELABLES POUR L'AGRICULTURE

Depuis 2003, les biocarburants reviennent au centre des débats sur les énergies renouvelables, suite à deux directives européennes qui ont défini un objectif indicatif d'incorporation dans les carburants d'origine fossile de 5,75% dès 2010 (contre 2% aujourd'hui). Selon ARVALIS-Institut du Végétal, la filière bioéthanol a les moyens de répondre à trois enjeux de taille : « un impact environnemental réduit par rapport aux carburants fossiles, le développement d'une activité économique source de recettes directes ou indirectes pour l'État, la création et le maintien d'emplois dans les régions de production ». En terme environnemental, le bioéthanol cumule de nombreux avantages : la filière restitue deux fois plus d'énergie renouvelable qu'elle ne consomme d'énergie non renouvelable. Elle limite fortement l'effet de serre, en ne dégageant que 922g de CO₂ influant sur l'effet de serre par kilo de produit (3 650g pour la filière essence).

Au-delà de l'environnement, la filière bioéthanol a également de nombreux avantages en termes économiques (création de richesse plus importante et mieux répartie entre les différents acteurs de la filière que celle créée par le carburant traditionnel, augmentation des recettes fiscales, réductions de l'importation de tourteaux grâce à l'utilisation des drêches comme complément en alimentation animale). La production de bioéthanol en France permettra enfin de réduire la dépendance énergétique du pays, et de créer environ 2 000 emplois d'ici 2010 (contre 250 pour la filière essence). D'autres opportunités s'offrent à l'agriculture au travers des bioénergies. L'utilisation d'huile végétale brute en tant que carburant, à partir du pressage de graines de tournesol, est en expérimentation dans le Sud-Ouest. Cette huile semble pouvoir devenir un carburant compétitif pour des filières courtes. Selon P. Pouech (2004), « l'implication d'agriculteurs et d'éleveurs dans une même approche de développement local conditionne la réussite de telles filières ».

La méthanisation, pour les éleveurs, semble être un bon moyen de valoriser fumiers et lisiers. Par une fermentation anaérobie des déchets, cette méthode permet une production de méthane biologique appelée biogaz, qui peut être brûlé dans des chaudières ou dans des moteurs thermiques pour fabriquer de l'électricité. Le digestat, sous-produit de la méthanisation, offre une valorisation agronomique intéressante par épandage. Selon L. Meirad (2003), « la méthanisation est une réponse possible au problème de traitement des déchets organiques des collectivités locales. En partenariat avec des agriculteurs traitant leurs effluents d'élevages pour la production d'énergie locale, son coût peut se transformer en revenu pour les deux parties, selon la longue expérience de nos voisins européens ».

La méthanisation pourrait donc devenir une source potentielle d'emplois sur le territoire, et une source de diversification possible pour les agriculteurs.

En conclusion, selon le dossier réalisé par Travaux et Innovations en 2004 (références ci-dessous), la production d'énergies renouvelables est un formidable défi à relever pour les territoires ruraux. Les agriculteurs peuvent d'ailleurs voir dans ce défi le moyen de conforter leur rôle de moteur du développement local.

Pour se préparer à saisir ces opportunités, le CEMA et REAR (Réseau d'Exploitations Agricoles de Références de Purpan) organisent une demi-journée d'information sur cette thématique, l'après midi du vendredi 3 juin. Cette session sera organisée autour de deux temps forts : la première partie de l'après midi sera consacrée à la visite d'une exploitation produisant de l'huile brute végétale. Ensuite, nous reviendrons à l'école de Purpan pour assister à plusieurs témoignages d'agriculteurs et de professionnels des filières courtes et filières longues dans la production de bioénergie (diester, bioéthanol, biogaz notamment), et exprimer l'état de nos réflexions sur ces opportunités. Cette rencontre servira de base à la préparation d'une session plus approfondie d'une formation proprement dite, qui se déroulera sur deux journées en septembre et octobre prochain, à laquelle pourront participer les plus intéressés d'entre vous. Nous vous ferons parvenir très prochainement un programme détaillé de la rencontre du 3 juin. Compte tenu de l'augmentation des activités du CEMA, et des frais engagés par la structure pour cela, nous proposerons lors de cette rencontre, à ceux qui le souhaite, d'adhérer au CEMA pour l'année 2005 et 2006, au travers d'une cotisation de 45€. Cette cotisation donnera droit à la participation à l'ensemble des rencontres du CEMA à moitié prix, à l'abonnement à la lettre du CEMA, aux informations et résultats des études menées par le CEMA (pour 2005, études sur l'organisation du travail et sur l'installation d'ateliers de diversification en ovins viande) et à la possibilité de solliciter l'animatrice du CEMA dans le cadre des projets qui vous préoccupent et pour lesquels le CEMA pourrait vous aider dans vos réflexions.

POUR SE PREPARER À LA PROCHAINE RENCONTRE

ARTICLES, DOSSIERS

« Énergie et agriculture. De la maîtrise de l'énergie aux énergies renouvelables »

« Cet ouvrage aborde dans une première partie les statistiques : évolutions historiques, situation française et internationale de l'agriculture et de l'agroalimentaire, effet de serre et consommations des ménages. La deuxième partie est axée sur l'analyse énergétique d'une culture, d'une exploitation ou d'une filière. Ce document propose également une présentation des énergies renouvelables, soleil, eau, vent, biomasse et de leurs applications en agriculture » (Éditions Réseau agriculture durable, avec le soutien de l'Ademe et du ministère de l'Agriculture, 2003 Coll. Les cahiers techniques de l'agriculture durable (n°6))

« Économiser l'énergie et développer les énergies renouvelables à la ferme »

« Ce cahier présente en soixante pages : les bases d'une agriculture plus économe en énergie, les différentes possibilités d'économiser l'énergie à la ferme, le diagnostic énergétique PLANETE et ses principaux résultats. Chaque source d'énergie renouvelable est présentée et illustrée par des reportages : le solaire photovoltaïque et thermique, la biomasse (bois-énergie, biogaz et biocarburant), l'éolien et l'hydraulique. (SOLAGRO/ENESAD/ENFA, Educagri éditions 2003, 208p).

Dossier « Bioéthanol », Perspectives agricoles n°310, mars 2005

« La méthanisation, une filière à développer », Travaux et Innovations n°99, juin-juillet 2003

Dossier « Pour des compétences « agriculture et énergies renouvelables » », Travaux et innovations n°105, février 2004

« Agriculture service compris », Cahier n°5 Produire et vendre des bioénergies, C. LANG, Co-édition Sarec/Educagri 2000

SITES INTERNET

<http://www.solagro.org> ; <http://www.ademe.fr>

L'ACTUALITE DU CEMA

Mercredi 11 mai 2005 à Purpan, 17h30 : « **Quelles valeurs pour bâtir l'agriculture de demain ?** », en présence de Marie-Thérèse Lacombe, Christiane Lambert, Jean-Louis Chauzy, présentation du livre « Pas de Pays sans Paysans, la voix de Raymond Lacombe », organisé par Purpan

Vendredi 3 juin 2005 à Purpan, 14h00 à 19h00 : « **Quelles opportunités au travers des bioénergies sur les exploitations agricoles ?** », organisé par le CEMA et REAR